

IN THE COURT OF COMMON PLEAS OF _____ COUNTY
AU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DU COMTÉ DE _____

PLAINTIFF / *PARTIE DEMANDERESSE*

V. / *CONTRE*

DEFENDANT / *PARTIE DÉFENDERESSE*

DATE / *DATE* : _____

CASE NO. / *AFFAIRE N^o*. _____

PROTECTION FROM ABUSE
PROTECTION CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS

NOTICE OF HEARING AND ORDER
AVIS D'AUDIENCE ET ORDONNANCE

YOU HAVE BEEN SUED IN COURT.

If you wish to defend against the claims set forth in the following papers, you must appear at the hearing scheduled herein. If you fail to do so, the case may proceed against you and a FINAL order may be entered against you granting the relief requested in the petition. In particular, you may be evicted from your residence, prohibited from possessing any firearm, other weapon, ammunition, or any firearm license, and lose other important rights, including custody of your children. A protection order granted by a court may be considered in subsequent proceedings under Title 23 (Domestic Relations) of the Pennsylvania Consolidated Statutes, including child custody proceedings under Chapter 53 (relating to custody) and Child Protective Services Law proceedings under Chapter 63 (related to juvenile matters).

A hearing on the matter is scheduled for the ____ day of ____, 20__, at __.m. in Courtroom ____ at ____ Courthouse, Pennsylvania.

If an order of protection has been entered, you MUST obey the order until it is modified or terminated by the court after notice and hearing. If you disobey this order, the police or sheriff may arrest you. Violation of this order may subject you to a charge of indirect criminal contempt under 23 Pa.C.S. §6114. Violation may also subject you to prosecution and criminal penalties under the Pennsylvania Crimes Code. Under federal law, 18 U.S.C. §2265, this order is enforceable anywhere in the United States, tribal lands, U.S. Territories, and the Commonwealth of Puerto Rico. If you travel outside of the state and intentionally violate this order, you may be subject to federal criminal proceedings under the Violence Against Women Act, 18 U.S.C. §§2261-2262.

UNE ACTION EN JUSTICE A ÉTÉ INTENTÉE
À VOTRE ENCONTRE.

Si vous souhaitez vous défendre contre les plaintes exposées dans les documents suivants, vous devez comparaître à l'audience prévue dans la présente. Si vous ne comparez pas, l'affaire pourrait se poursuivre contre vous et une ordonnance DÉFINITIVE pourrait être émise à votre rencontre, accordant la mesure de redressement demandée dans la Requête. Plus spécifiquement, vous pourriez être expulsé de votre résidence, frappé d'interdiction de posséder des armes à feu, d'autres armes, des munitions, ou tout permis de port d'arme. Vous pourriez aussi perdre d'autres droits importants, notamment la garde de vos enfants. Toute ordonnance de protection accordée par un tribunal peut être prise en considération lors de procès ultérieurs, conformément au Titre 23 (Relations familiales) des Lois codifiées de Pennsylvanie, notamment pour les procédures relatives à la garde d'enfants, selon le Chapitre 53 (concernant la garde d'enfants) et les poursuites conformes à la loi des services de protection de l'enfance, au titre du Chapitre 63 (relevant des affaires concernant les mineurs).

Une audience concernant cette affaire est prévue le ____ jour du mois de __ de l'année 20__, à __.m. en salle ____ du tribunal de Pennsylvanie.

Si une ordonnance de protection a été émise, vous DEVEZ vous conformer à cette ordonnance jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou résiliée par le Tribunal après votre notification et l'audience. Si vous ne respectez pas cette ordonnance, la police ou un shérif peut vous arrêter. Une violation de cette ordonnance peut vous exposer à une accusation d'outrage indirect selon 23 Pa.C.S. §6114. Une violation vous rend aussi passible de poursuites et de sanctions pénales selon le Code pénal de Pennsylvanie. Selon la loi fédérale, 18 U.S.C. §2265, cette ordonnance est exécutoire partout aux États-Unis, sur les terres tribales, les territoires des États-Unis et le Commonwealth de Porto Rico. Si vous voyagez hors de l'État et enfreignez intentionnellement cette ordonnance, vous serez passible d'une procédure criminelle fédérale selon la loi « Violence Against Women Act » (loi sur la violence contre les femmes), 18 U.S.C. §§2261-2262.

If this order directs you to relinquish any firearm, other weapon, ammunition, or any firearm license to the sheriff or the appropriate law enforcement agency, you may do so upon service of this order. As an alternative, you may relinquish any firearm, other weapon, or ammunition listed herein to a third party provided you and the third party first comply with all requirements to obtain a safekeeping permit. 23 Pa.C.S. §6108.3. You must relinquish any firearm, other weapon, ammunition, or any firearm license listed in the order no later than 24 hours after service of the order. If, due to their current location, firearms, other weapons, or ammunition cannot reasonably be retrieved within the time for relinquishment, you must provide an affidavit to the sheriff or the appropriate law enforcement agency, listing the firearms, other weapons, or ammunition and their current location no later than 24 hours after service of the order. Failure to timely relinquish any firearm, other weapon, ammunition, or any firearm license shall result in a violation of this order and may result in criminal conviction under the Uniform Firearms Act, 18 Pa.C.S. §6105.

NOTICE: Even if this Order does not direct you to relinquish firearms, you may be subject to federal firearms prohibitions and federal criminal penalties under 18 U.S.C. §922(g)(8) or state firearms prohibitions and state criminal penalties under 18 Pa.C.S. § 6105.

YOU HAVE THE RIGHT TO HAVE A LAWYER REPRESENT YOU AT THIS HEARING, HOWEVER, THE COURT WILL NOT APPOINT A LAWYER FOR YOU. YOU HAVE THE RIGHT TO PRESENT EVIDENCE AT THE HEARING, INCLUDING SUBPOENAING WITNESSES TO TESTIFY ON YOUR BEHALF.

YOU SHOULD TAKE THIS PAPER TO YOUR LAWYER AT ONCE. IF YOU DO NOT HAVE A LAWYER, GO TO OR TELEPHONE THE OFFICE SET FORTH BELOW. THIS OFFICE CAN PROVIDE YOU WITH INFORMATION ABOUT HIRING A LAWYER. IF YOU CANNOT AFFORD TO HIRE A LAWYER, THIS OFFICE MAY BE ABLE TO PROVIDE YOU WITH INFORMATION ABOUT AGENCIES THAT MAY OFFER LEGAL SERVICES TO ELIGIBLE PERSONS AT A REDUCED FEE OR NO FEE. IF YOU CANNOT FIND A LAWYER, YOU MAY HAVE TO PROCEED WITHOUT ONE.

Si cette ordonnance vous enjoint de remettre au shérif ou aux forces de l'ordre compétentes, toute arme à feu, autre arme, munition, ou tout permis de port d'arme, vous pouvez le faire dès que cette ordonnance vous sera signifiée. Vous pouvez également remettre toute arme à feu, autre arme, ou munition énumérée dans la présente à un tiers, sous réserve que vous-même et le tiers satisfassiez d'abord à toutes exigences d'obtention d'un permis de garde. 23 Pa.C.S. §6108.3. Vous devez remettre toute arme à feu, autre arme, munition ou tout permis de port d'arme énumérés dans l'ordonnance 24 heures au plus tard après la signification de l'ordonnance. Si, vu l'endroit où elles se trouvent actuellement, les armes à feu, autres armes, ou munitions ne peuvent pas être récupérées dans le délai accordé pour les remettre, vous devez fournir un affidavit au shérif ou aux forces de l'ordre compétentes, contenant une liste des armes à feu, autres armes, ou munitions et leur emplacement actuel, 24 heures au plus tard après la signification de cette ordonnance. Tout manquement à la remise, dans les délais impartis, de toute arme à feu, autre arme, munition ou permis de port d'armes quelconque, constituera une violation de la présente Ordonnance et pourrait donner lieu à une condamnation criminelle selon la loi Uniform Firearms Act (loi uniforme sur les armes à feu) 18 Pa.C.S. § 6105.

AVIS : Même si cette Ordonnance ne vous enjoint pas de vous dessaisir de vos armes à feu, vous pouvez être soumis aux interdictions fédérales relatives aux armes à feu et passible de sanctions pénales conformément à 18 U.S.C. §922(g)(8) ou aux interdictions relatives aux armes à feu dans votre État et des sanctions pénales de votre État, conformément au 18 Pa.C.S. § 6105.

VOUS AVEZ LE DROIT D'ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR UN AVOCAT LORS DE CETTE AUDIENCE. LE TRIBUNAL NE NOMMERA TOUTEFOIS PAS D'AVOCAT POUR VOUS. VOUS ETES EN DROIT DE PRÉSENTER DES ÉLÉMENTS DE PREUVE LORS DE L'AUDIENCE, Y COMPRIS DES TÉMOINS CITÉS À COMPARAÎTRE POUR TÉMOIGNER EN VOTRE FAVEUR.

VOUS DEVEZ PRÉSENTER CE DOCUMENT À VOTRE AVOCAT DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. SI VOUS N'AVEZ PAS D'AVOCAT OU N'AVEZ PAS LES MOYENS DE PAYER UN AVOCAT, ALLEZ OU TÉLÉPHONEZ AU BUREAU MENTIONNÉ CI-DESSOUS. CE BUREAU POURRA PROBABLEMENT VOUS DONNER DES INFORMATIONS SUR LES ORGANISMES PROPOSANT DES SERVICES JURIDIQUES AUX PERSONNES ADMISSIBLES GRATUITEMENT OU À PRIX RÉDUIT. SI VOUS NE TROUVEZ PAS D'AVOCAT, IL EST POSSIBLE QUE VOUS DEVIEZ POURSUIVRE LA PROCÉDURE SANS AVOCAT.

COUNTY BAR ASSOCIATION
LAWYER REFERRAL AND INFORMATION SERVICE

[Insert Street Address]
[Insert City, State, and ZIP]
[Insert Phone Number]